

ÉVALUATION

L'obtention du Diplôme d'Études Théâtrales (DET), à la fin du cycle, est conditionnée par un examen devant un jury externe composé de professionnels des métiers artistiques et pédagogiques.

Cet examen comprend :

- La présentation d'une scène classique ou contemporaine (selon le choix du parcours de rôle) de 5 minutes environ ;
- La présentation d'un parcours de rôle (d'une autre esthétique que celle de la scène) de 15 minutes environ ;
- La présentation d'un projet personnel de 15 minutes environ, suivie d'un exposé/échange avec le jury de 5 minutes environ, portant sur le projet personnel ;

Cet examen prend également en compte le contrôle continu : tous les ateliers de jeu d'acteur + stages + chant + danse.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Jeu théâtral** : Olivier Achard, Vincent Goethals, Christine Koetzel, Nadine Ledru
- **Masque et mime corporel dramatique** : Joël Fosse
- **Environnement professionnel** : Hocine Chabira
- **Préparation aux grandes écoles** : Olivier Achard, Vincent Goethals
- **Technique et expression vocales** : Jean-Charles Ramelli
- **Danse** : Julie Meftah

PARTENARIATS CONVENTIONNÉS

Le cycle spécialisé théâtre s'appuie sur différentes structures proches pour garantir un enseignement ouvert et de qualité :

- CDN Nancy Lorraine - Théâtre de La Manufacture
- NEST - CDN transfrontalier de Thionville Grand Est
- BMK - Théâtre du Saulcy - Scène conventionnée
- Université de Lorraine

D'autres structures et associations viennent compléter et enrichir l'enseignement.

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

Conservatoire régional du Grand Nancy

Service des études

1-3 rue Michel Ney

54000 NANCY

03 83 91 84 81

crgn.scolarite@grandnancy.eu

www.grandnancy.eu/sortir-decouvrir/conservatoire/

Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel-Pierné de Metz Métropole

2 rue du Paradis

57000 METZ

03 87 15 55 50

mjtosi@metzmetropole.fr

conservatoire.metzmetropole.fr

CLAUDE TARIFAIRE

Les frais d'inscription et de scolarité diffèrent selon l'établissement choisi. Les cours ayant lieu obligatoirement dans les deux établissements, les frais de déplacement sont à la charge de l'étudiant. Néanmoins, des dispositions particulières à chaque collectivité pourront éventuellement permettre une prise en charge partielle ou totale de ces frais.

Couverture © Patrice-Jacques Bergé / CRGN
Photos © CRR Metz Métropole

Conservatoire régional du Grand Nancy
musique • danse • théâtre

Conservatoire à Rayonnement Régional
Gabriel-Pierné - Metz Métropole

THÉÂTRE CYCLE SPÉCIALISÉ



Concours d'entrée
le 9 septembre 2019

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ INITIAL
À ORIENTATION PROFESSIONNELLE
CLASSE PRÉPARATOIRE
EN PRÉFIGURATION

2019/2020



métropole
GrandNancy



Metz
Métropole



Menant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET), le cycle spécialisé théâtre est proposé conjointement par les Conservatoires à Rayonnement Régional des métropoles de Metz et Nancy. Il est destiné à des élèves qui souhaitent confronter leur motivation et leurs aptitudes aux exigences de la pratique du théâtre en vue d'une future professionnalisation.

Il accompagne les élèves désireux de se présenter aux concours d'entrée dans les écoles supérieures.

Ouvert au monde et aux réalités de la création théâtrale d'aujourd'hui, il s'appuie sur diverses structures artistiques et culturelles.

L'enseignement, centré sur l'interprétation, s'articule également autour de la pratique de disciplines connexes : art du clown, masque, danse, pratique vocale, environnement professionnel, école du spectateur.

Durée du cycle : 2 à 3 ans

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtrise des techniques de l'art du jeu d'acteur
- Initiation à la danse et technique corporelle
- Initiation au chant et technique vocale
- Culture générale théâtrale
- Connaissance de l'environnement professionnel

CONTENU DES ÉTUDES

- Exercice théâtral (techniques, exercices, expérimentations)
- Interprétation (lecture, dramaturgie)
- Pratique du clown et des masques
- Danse et technique corporelle
- Technique et expression vocales
- Culture théâtrale et artistique
- Classes de maître de jeu et dramaturgie avec des personnalités artistiques (metteurs en scène, comédiens, dramaturges)

- Préparation au métier (environnement socio-économique du théâtre, politiques publiques)
- Préparation aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (facultatif)

MODULES HEBDOMADAIRES OBLIGATOIRES POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

- **Jeu théâtral** : 6 heures hebdomadaires à Metz (216 heures annuelles) & 6 heures hebdomadaires à Nancy (216 heures annuelles)
- **Masque et mime corporel dramatique** : 1h30 hebdomadaire à Metz (54 heures annuelles)
- **Environnement professionnel et dramaturgie** : 2 heures hebdomadaires à Metz (72 heures annuelles)
- **Complémentaire danse** : 2 heures hebdomadaires à Nancy (72 heures annuelles)
- **Complémentaire technique et expression vocales** : 2 heures hebdomadaires à Nancy (72 heures annuelles)

MODULE HEBDOMADAIRE FACULTATIF SUR UN TRIMESTRE

Préparation aux grandes écoles de théâtre (pour les élèves de 2^e année) : 3 heures hebdomadaires à Nancy et Metz (36 heures annuelles)

STAGES & CLASSES DE MAÎTRE OBLIGATOIRES

- **Clown** : sous forme de stage pendant les vacances scolaires
- **2 classes de maître** d'une semaine avec un directeur d'acteur (metteur en scène ou acteur de renom), l'une à Metz et l'autre à Nancy pendant les vacances scolaires

ÉCOLE DU SPECTATEUR & AVANTAGES*

- Sorties aux spectacles de l'*Atelier Passion* à Metz
- Un abonnement à tarif privilégié à 6 spectacles du *CDN Nancy Lorraine - Théâtre de La Manufacture* à Nancy
- Des places offertes (sur réservation) à l'*Opéra-Théâtre* de Metz Métropole

* Liste non-exhaustive, sous réserve de modifications

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès au cycle spécialisé se fait sur concours ouvert à toute personne âgée d'au moins 18 ans et ayant déjà suivi une formation théâtrale, que ce soit en conservatoire, cours ou atelier de compagnie avec, au minimum, 3 heures de cours hebdomadaires.
- Lors de leur inscription, les candidats adressent une lettre de motivation qui témoigne de leur parcours théâtral, de leur projet personnel ainsi que toute attestation justifiant de leur formation théâtrale antérieure.
- Les candidatures sont adressées à l'établissement qui relève de leur lieu de résidence.
- Une pré-sélection est effectuée sur dossier ; les candidats retenus à ce stade peuvent se présenter aux différentes épreuves du concours d'entrée.

CONCOURS D'ENTRÉE

- Le concours d'entrée a lieu le lundi 9 septembre 2019 au Conservatoire régional du Grand Nancy (horaire à préciser).
- L'inscription administrative au concours d'entrée se fait selon des modalités propres à chaque établissement (consulter le site internet de l'établissement envisagé).
- L'épreuve devant jury consiste en la présentation d'une scène dialoguée et d'un parcours libre, de 5 minutes environ chacun.
- Le jury du concours d'entrée est composé des directeurs des deux établissements (ou de leur représentant) et de l'ensemble des professeurs du cycle.